



Conseil économique et social

Distr. générale
9 août 2016
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des transports routiers

111^e session

Genève, 25 et 26 octobre 2016

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

Accord européen sur les grandes routes de trafic international (AGR) : Amendements à l'Accord

Amendements à l'Accord

Communication du Gouvernement norvégien

Dans le présent document, le Gouvernement norvégien propose de modifier l'annexe I de l'AGR en prolongeant la route E134 (Haugesund – Haukeligrend – Drammen) jusqu'à Vassum via Drøbak. Une fois cette proposition d'amendement adoptée, le tracé de la E134 deviendrait Haugesund – Haukeligrend – Drammen – Drøbak – Vassum.

GE.16-13781 (F) 050916 070916



* 1 6 1 3 7 8 1 *

Merci de recycler



I. Proposition

1. La Norvège propose que l'annexe I de l'AGR soit complétée comme suit :

Prolongation de la route E134 de Drammen à Vassum

Désignation générale actuelle

E134 Haugesund – Haukeligrend – Drammen

Désignation générale proposée

E134 Haugesund – Haukeligrend – Drammen – Drøbak – Vassum

2. La prolongation proposée est illustrée par les deux pièces jointes.

II. Justification

3. La route E134, située en Norvège, est d'orientation ouest-est, de l'aéroport d'Haugesund jusqu'à Drammen. À l'ouest, elle rejoint la E39 qui court le long de la côte ouest de la Norvège, de Kristiansand à Trondheim. À l'est, elle rejoint la E18 qui traverse Oslo en direction de Kristiansand.

4. La prolongation proposée est constituée de l'actuelle route nationale RV 23, incluant un tronçon commun avec la E18 à Drammen. La longueur totale de la route E134 actuelle est de 420 km. La prolongation proposée est de 45 km. Ceci comprend le tronçon commun avec la E18 à Drammen, d'une longueur de 5 km.

5. La prolongation proposée de Drammen à Vassum reliera la E134 à la E6 qui traverse Oslo en direction de la frontière suédoise à Svinesund, au sud. La prolongation reliera également la E134, via un court tronçon le long de la E6, à la E18 traversant Oslo en direction de la frontière avec la Suède à Ørje, à l'est.

6. La RV 23 est actuellement une route express à deux voies de circulation comportant six tunnels. Le tunnel le plus long consiste en un tube unique d'une longueur de 7,3 km creusé sous le fjord d'Oslo, appelé tunnel du fjord d'Oslo, avec une pente à 7 % maximum. Ce tunnel est en partie financé par les péages routiers.

7. Un pont enjambant le fjord d'Oslo ou un nouveau tunnel à tubes jumeaux, au lieu d'un tube supplémentaire parallèle au tunnel actuel passant sous le fjord, constituent des tracés alternatifs évalués dans une étude de faisabilité en date de 2014. Le Gouvernement déterminera le tracé de la route avant l'approbation du projet par le Storting à un stade ultérieur.

8. La modernisation du tronçon ouest de la RV 23 et sa transformation en une autoroute à quatre voies est prioritaire dans le plan national des transports pour la période 2014-2023. La construction du premier tronçon débutera en 2017. La modernisation du tronçon afin d'en faire une autoroute à quatre voies est également prioritaire. Le tracé de la route n'a pas encore été arrêté.

9. Le volume de trafic varie entre 12 000 passages de véhicules par jour à Vassum et 18 000 près de Drammen. Le volume du trafic empruntant le tunnel du fjord d'Oslo est de 7 500 véhicules par jour.

10. La E134 est l'une des principales artères de circulation entre la côte ouest de la Norvège et la région d'Oslo. Elle est également un des principaux couloirs de transport entre cette côte ouest et le continent européen via la E6 et la E18. Les investissements en cours et prévus pour la E134 renforceront son importance à cet égard.

11. À destination de l'Europe, le transport sur la E134 continue normalement le long de l'extension proposée, l'actuelle RV 23. La RV 23 fait déjà partie du réseau global transeuropéen de transport (RTE-T). La prolongation proposée de la E134, de l'intersection avec la route E18 à Drammen à l'embranchement avec la route E6 à Vassum, constitue par conséquent une prolongation logique de la route E134 actuelle. L'inclusion de la route RV 23 actuelle dans le réseau routier européen, en tant que nouveau tronçon de la E134, privilégiera la prolongation comme étant le choix logique d'itinéraire vers et en provenance du continent européen.



